



OBJET : préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024

Monsieur le Directeur

En tant qu'organisations syndicales représentatives de la DRFiP 76, les syndicats FO DGFIP 76, CGT Finances Publiques 76, Solidaires Finances publiques 76, CFTC Finances Publiques 76, en application des articles L114-1 à L 114-10 du Code Général de la fonction publique porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires de la Direction Régionale des Finances Publiques de Seine-Maritime.

Les personnels de la DRFiP 76 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Tous et toutes nous sommes soucieuses et soucieux, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur le revenu qui se tient habituellement entre avril et juin.

L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents, mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Alors que la DRFiP 76 n'a eu de cesse de casser le service public notamment via le NRP et la réduction drastique des horaires d'ouverture, les agents ont toujours répondu présents avec une grande conscience professionnelle, que vous avez souvent souligné. La note de la DG de janvier 2024 et votre refus affirmé et ré-itéré de banaliser la journée du vendredi 10 mai 2024 est inacceptable.

Les organisations syndicales revendiquent l'octroi, à l'ensemble des agents du département, de ce pont naturel le lendemain du jour férié de l'Ascension.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public. D'autres administrations, dont la préfecture, seront fermées.

Rappelons aussi que des applications informatiques structurelles seront fermées sur la période.

C'est pourquoi les organisations syndicales représentatives de la DRFIP 76 décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Dans ce cadre, des agentes et des agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée.

Vous indiquez régulièrement votre souci du bien-être au travail des agents. Vous en aviez ici l'occasion. Mais cela n'a pas été votre choix. Rappelons que près d'une quarantaine de directeurs ont octroyé ce pont à leurs agents en reconnaissance du travail accompli tout au long de la période.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 10 MAI 2024

Avec le préavis de l'intersyndicale des Finances Publiques, les agents de la DRFIP 76 qui décideraient d'être en grève le 10 mai 2024 seront couverts et seule cette journée subira une retenue de salaire, tant que l'agent n'est pas à la fois en grève le 10 mai et une autre journée encadrant les jours fériés qui précèdent ou le week-end qui suit.